

Enseignement supérieur : Priorité à la recherche



L'enseignement supérieur et la recherche sont encore un ministère "prioritaire". Son budget est fixé à 25.1 milliards, en hausse de 549 millions. L'enseignement supérieur absorbe 16.3 milliards et augmente de 173 millions. Les crédits pour la recherche représentent 8.8 milliards et augmentent de 376 millions. Le seul secteur spatial voit ses crédits augmenter de 205 millions par exemple. Le ministère joue d'artifices pour gonfler le budget de l'enseignement supérieur : 40 millions supplémentaires pourraient être dégagés par un taux de dégel particulièrement favorable.

Pour l'entourage de la ministre, "la priorité de l'Etat c'est d'être capable d'accueillir tous les jeunes dans l'enseignement supérieur". Le ministère va aussi reconnaître l'engagement pédagogique des personnels, notamment ceux qui accompagneront les nouveaux étudiants qui ont reçu un "oui si" dans Parcoursup. Mais le plan étudiant ne voit ses crédits augmenter que de 123 millions en application. Par comparaison, le ministère met en avant la suppression de la cotisation sécurité sociale des étudiants (217€) qui ne profite qu'aux étudiants non boursiers. C'est 100 millions qui leur sont redistribués. On pourra aussi comparer cet effort aux 205 millions ajoutés sur le seul programme spatial ou aux 250 millions pour soutenir les start-ups.

[Le projet de loi de finances : dossier presse](#)

[La loi de finances sur le site de l'Assemblée](#)